

VILLE DE PARIS

(5^{ème} arrondissement)

Propriété sise :

3, rue Gay Lussac

Cadastre : section BI n° 12

ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION MODIFICATIF

**Création des lots 41 à 50 inclus
Suppression des lots 27 et 38**

**Description des lots créés et supprimés
Tableau récapitulatif modificatif
Tableau récapitulatif modificatif des charges
Plans fournis teintés et numérotés**

NOTA

Renseignements d'après la fiche d'immeuble délivrée par la Direction Générale des Finances Publiques,
Service de la Publicité Foncière - Paris 2, le 29 mai 2019 ;
- Dernier numéro de lot attribué : lot n° 40 ;
- Quote-part de copropriété exprimée en 1000èmes.

**Documents fournis
Echelle : 1/100**

MODIFICATIF DE L'ÉTAT DESCRIPTIF DE DIVISION

SITUATION NOUVELLE

1. Création des lots n° 41 à 50 inclus

Suite à la privatisation de la loge de concierge, située au rez-de-chaussée de l'immeuble sis 3, rue Gay Lussac à Paris 5^{ème} arrondissement, il est créé un nouveau lot à savoir le lot n° 41.

Suite à la privatisation de la courette inaccessible située au premier étage et de la création de plancher dans l'emprise de cette courette du deuxième au sixième étages inclus, il est créé six nouveaux lots à savoir les lots n° 42 à 47 inclus.

Suite à la privatisation de parties de couloirs communs situées au sixième étage et à la création du lot privatif, il est créé trois nouveaux lots à savoir les lots n° 48 à 50 inclus.

Au nouveau lot n° 41, il est affecté dix-sept (17) tantièmes de copropriété.

Au nouveau lot n° 42, il est affecté quatre (4) tantièmes de copropriété.

Au nouveau lot n° 43, il est affecté quatre (4) tantièmes de copropriété.

Au nouveau lot n° 44, il est affecté quatre (4) tantièmes de copropriété.

Au nouveau lot n° 45, il est affecté quatre (4) tantièmes de copropriété.

Au nouveau lot n° 46, il est affecté quatre (4) tantièmes de copropriété.

Au nouveau lot n° 47, il est affecté quatre (4) tantièmes de copropriété.

Au nouveau lot n° 48, il est affecté dix (10) tantièmes de copropriété.

Au nouveau lot n° 49, il est affecté un (1) tantième de copropriété.

Au nouveau lot n° 50, il est affecté huit (8) tantièmes de copropriété, de sorte que les parties communes générales de l'immeuble seront désormais exprimées en :

$$1000 + 17 + 4 + 4 + 4 + 4 + 4 + 4 + 10 + 1 + 8 = 1060^{\text{èmes}}$$

Pour l'aménagement des parties communes en parties privatives, il faudra tenir compte des contraintes techniques (si nécessaire, déplacer les installations techniques) et de l'obtention des autorisations administratives.

SITUATION ACTUELLE	SITUATION NOUVELLE	
	LOTS	TANTIÈMES
Loge commune	41	17
Courette inaccessible commune	42	4
Création de plancher	43	4
Création de plancher	44	4
Création de plancher	45	4
Création de plancher	46	4
Création de plancher	47	4
Partie de palier commun	48	10
WC commun	49	1
Partie de palier commun et création de plancher	50	8
	TOTAL	60

2. Suppression des lots n° 27 et 38

Description des lots n° 27 et 38 d'après le règlement de copropriété

LOT NUMÉRO VINGT-SEPT (27)

Au sous-sol, dans le bâtiment A, dans le couloir à droite, dans le dégagement à droite, porte à gauche,

Une CAVE,
telle qu'elle figure sous la teinte rose au plan annexé

et le un
mille soixantième des parties communes générales de l'immeuble
ci..... 1 / 1060

LOT NUMÉRO TRENTE-HUIT (38)

Au rez-de-chaussée, dans le bâtiment B, dans la cour à droite,

Une REMISE,
telle qu'elle figure sous la teinte verte au plan annexé

et le un
mille soixantième des parties communes générales de l'immeuble
ci..... 1 / 1060

Les lots n° 27 et 38 sont supprimés.

Les parties communes générales de l'immeuble seront désormais exprimées en :
 $1060 - 1 - 1 = 1058^{\text{èmes}}$

<i>SITUATION ACTUELLE</i>		<i>SITUATION NOUVELLE</i>
LOTS	TANTIÈMES	NATURE
27	1	Parties communes
38	1	
TOTAL	2	

DESCRIPTION DES LOTS CRÉÉS

LOT NUMÉRO QUARANTE-ET-UN (41)

Ce lot situé au rez-de-chaussée du bâtiment A, accès par la cour, après le porche, deuxième porte à gauche, comprend :

Un LOGEMENT, composé de :
Une pièce avec coin cuisine et coin salle d'eau,
tel qu'il figure sous la teinte rose au plan annexé

et les dix-sept
mille cinquante huitièmes des parties communes générales de l'immeuble
ci..... 17 / 1058

LOT NUMÉRO QUARANTE-DEUX (42)

Ce lot situé au premier étage du bâtiment A, accès à créer par le lot n° 5, comprend :

Une PARTIE D'APPARTEMENT,
telle qu'elle figure sous la teinte rose au plan annexé

et les quatre
mille cinquante huitièmes des parties communes générales de l'immeuble

ci..... 4 / 1058

Observation étant ici faite que ce lot est indissociable et forme une seule et même unité d'habitation avec le lot n° 5.

LOT NUMÉRO QUARANTE-TROIS (43)

Ce lot situé au deuxième étage du bâtiment A, accès à créer par le lot n° 6, comprend :

Une PARTIE D'APPARTEMENT,
telle qu'elle figure sous la teinte bleue au plan annexé

et les quatre
mille cinquante huitièmes des parties communes générales de l'immeuble

ci..... 4 / 1058

Observation étant ici faite que ce lot est indissociable et forme une seule et même unité d'habitation avec le lot n° 6.

LOT NUMÉRO QUARANTE-QUATRE (44)

Ce lot situé au troisième étage du bâtiment A, accès à créer par le lot n° 7, comprend :

Une PARTIE D'APPARTEMENT,
telle qu'elle figure sous la teinte bleue au plan annexé

et les quatre
mille cinquante huitièmes des parties communes générales de l'immeuble

ci..... 4 / 1058

Observation étant ici faite que ce lot est indissociable et forme une seule et même unité d'habitation avec le lot n° 7.

LOT NUMÉRO QUARANTE-CINQ (45)

Ce lot situé au quatrième étage du bâtiment A, accès à créer par le lot n° 39, comprend :

Une PARTIE D'APPARTEMENT,
telle qu'elle figure sous la teinte bleue au plan annexé

et les quatre
mille cinquante huitièmes des parties communes générales de l'immeuble

ci..... 4 / 1058

Observation étant ici faite que ce lot est indissociable et forme une seule et même unité d'habitation avec le lot n° 39.

LOT NUMÉRO QUARANTE-SIX (46)

Ce lot situé au cinquième étage du bâtiment A, accès à créer par le lot n° 9, comprend :

Une PARTIE D'APPARTEMENT,
telle qu'elle figure sous la teinte rose au plan annexé

et les quatre
mille cinquante huitièmes des parties communes générales de l'immeuble
ci..... 4 / 1058

Observation étant ici faite que ce lot est indissociable et forme une seule et même unité d'habitation avec le lot n° 9.

LOT NUMÉRO QUARANTE-SEPT (47)

Ce lot situé au sixième étage du bâtiment A, accès à créer par le lot n° 48, comprend :

Une PARTIE D'APPARTEMENT,
telle qu'elle figure sous la teinte bleue au plan annexé

et les quatre
mille cinquante huitièmes des parties communes générales de l'immeuble
ci..... 4 / 1058

Observation étant ici faite que ce lot est indissociable et forme une seule et même unité d'habitation avec les lots n° 10 à 20 inclus, 48 et 49.

LOT NUMÉRO QUARANTE-HUIT (48)

Ce lot situé au sixième étage du bâtiment A, accès à droite, escalier principal, porte à créer, comprend :

Une PARTIE D'APPARTEMENT,
telle qu'elle figure sous la teinte rose au plan annexé

et les dix
mille cinquante huitièmes des parties communes générales de l'immeuble
ci..... 10 / 1058

Observation étant ici faite que ce lot est indissociable et forme une seule et même unité d'habitation avec les lots n° 10 à 20 inclus, 47 et 49.

LOT NUMÉRO QUARANTE-NEUF (49)

Ce lot situé au sixième étage du bâtiment A, accès à créer par le lot n° 18, 19 et 48 comprend :

Une PARTIE D'APPARTEMENT,
telle qu'elle figure sous la teinte verte au plan annexé

et le un
mille cinquante huitième des parties communes générales de l'immeuble
ci..... 1 / 1058

Observation étant ici faite que ce lot est indissociable et forme une seule et même unité d'habitation avec les lots n° 10 à 20 inclus, 47 et 48.

LOT NUMÉRO CINQUANTE (50)

Ce lot situé au sixième étage du bâtiment A, accès par l'escalier principal, dans le dégagement face au palier, puis dans le couloir à droite, première porte à droite à créer, comprend :

Une PARTIE D'APPARTEMENT,
telle qu'elle figure sous la teinte rose au plan annexé

et les huit

mille cinquante huitièmes des parties communes générales de l'immeuble

ci..... 8 / 1058

Observation étant ici faite que ce lot est indissociable et forme une seule et même unité d'habitation avec les lots n° 21, 22 et 23.

TABLEAU RECAPITULATIF MODIFICATIF

N° des lots	Bât.	Escalier	Etages	Désignation	Ancienne quote-part des parties communes générales de l'immeuble en 1000èmes	Nouvelle quote-part des parties communes générales de l'immeuble en 1058èmes	Concordance
1	A	-	Rez-de-chaussée Sous-sol	Local commercial	49	49	Lot inchangé
2	A	-	Rez-de-chaussée Sous-sol	Local commercial	60	60	Lot inchangé
3	A	-	Rez-de-chaussée	Remise / Débarras	11	11	Lot inchangé
4	A	-	Rez-de-chaussée	Garage	10	10	Lot inchangé
5	A	a-b	1er étage	Appartement	150	150	Lot inchangé
6	A	a-b	2ème étage	Local professionnel	154	154	Lot inchangé
7	A	a-b	3ème étage	Appartement	154	154	Lot inchangé
9	A	a-b	5ème étage	Appartement	148	148	Lot inchangé
10	A	a	6ème étage	Débarras	1	1	Lot inchangé
11	A	a	6ème étage	Pièce	3	3	Lot inchangé
12	A	a	6ème étage	Pièce	5	5	Lot inchangé
13	A	a	6ème étage	Pièce	8	8	Lot inchangé
14	A	a	6ème étage	Appartement	41	41	Lot inchangé
15	A	a	6ème étage	Débarras	3	3	Lot inchangé
16	A	a	6ème étage	Débarras	2	2	Lot inchangé
17	A	a	6ème étage	Débarras	2	2	Lot inchangé
18	A	a	6ème étage	Débarras	1	1	Lot inchangé
19	A	a	6ème étage	Pièce	3	3	Lot inchangé
20	A	a	6ème étage	Débarras	1	1	Lot inchangé

TABLEAU RECAPITULATIF MODIFICATIF

N° des lots	Bât.	Escalier	Etages	Désignation	Ancienne quote-part des parties communes générales de l'immeuble en 1000èmes	Nouvelle quote-part des parties communes générales de l'immeuble en 1058èmes	Concordance
21	A	a	6ème étage	Pièce	5	5	Lot inchangé
22	A	a	6ème étage	Pièce	5	5	Lot inchangé
23	A	a	6ème étage	Logement	5	5	Lot inchangé
24	A	-	Sous-sol	Cave	2	2	Lot inchangé
25	A	-	Sous-sol	Cave	2	2	Lot inchangé
26	A	-	Sous-sol	Cave	1	1	Lot inchangé
27	A	-	Sous-sol	Cave	1	(1)	Lot supprimé
28	A	-	Sous-sol	Cave	3	3	Lot inchangé
29	A	-	Sous-sol	Cave	2	2	Lot inchangé
30	A	-	Sous-sol	Cave	1	1	Lot inchangé
31	A	-	Sous-sol	Cave	1	1	Lot inchangé
32	A	-	Sous-sol	Cave	2	2	Lot inchangé
33	A	-	Sous-sol	Cave	2	2	Lot inchangé
34	A	-	Sous-sol	Cave	2	2	Lot inchangé
35	A	-	Sous-sol	Cave	1	1	Lot inchangé
36	A	-	Sous-sol	Cave	2	2	Lot inchangé
37	A	-	Sous-sol	Cave	2	2	Lot inchangé
38	B	-	Rez-de-chaussée	Remise	1	(1)	Lot supprimé
39	A	a	4ème étage	Appartement	110	110	Lot inchangé
40	A	a-b	4ème étage	Appartement	44	44	Lot inchangé

TABLEAU RECAPITULATIF MODIFICATIF

N° des lots	Bât.	Escalier	Etages	Désignation	Ancienne quote-part des parties communes générales de l'immeuble en 1000èmes	Nouvelle quote-part des parties communes générales de l'immeuble en 1058èmes	Concordance
41	A	-	Rez-de-chaussée	Logement	-	17	Lot créé
42	A	a-b	1er étage	Partie d'appartement	-	4	Lot créé
43	A	a-b	2ème étage	Partie d'appartement	-	4	Lot créé
44	A	a-b	3ème étage	Partie d'appartement	-	4	Lot créé
45	A	a-b	4ème étage	Partie d'appartement	-	4	Lot créé
46	A	a-b	5ème étage	Partie d'appartement	-	4	Lot créé
47	A	a	6ème étage	Partie d'appartement	-	4	Lot créé
48	A	a	6ème étage	Partie d'appartement	-	10	Lot créé
49	A	a	6ème étage	Partie d'appartement	-	1	Lot créé
50	A	a	6ème étage	Partie d'appartement	-	8	Lot créé
Total de l'ensemble					1000	1058	

TABLEAU RECAPITULATIF MODIFICATIF DES CHARGES POUR LES LOTS CONCERNES

N° des lots	Bât.	Escalier	Etages	Désignation	Charges générales en 1058èmes	Charges ascenseur en 1055èmes
1	A	-	Rez-de-chaussée Sous-sol	Local commercial	49	-
2	A	-	Rez-de-chaussée Sous-sol	Local commercial	60	-
3	A	-	Rez-de-chaussée	Remise / Débarras	11	-
4	A	-	Rez-de-chaussée	Garage	10	-
5	A	a-b	1er étage	Appartement	150	104
6	A	a-b	2ème étage	Local professionnel	154	130
7	A	a-b	3ème étage	Appartement	154	150
9	A	a-b	5ème étage	Appartement	148	189
10	A	a	6ème étage	Débarras	1	3
11	A	a	6ème étage	Pièce	3	10
12	A	a	6ème étage	Pièce	5	10
13	A	a	6ème étage	Pièce	8	22
14	A	a	6ème étage	Appartement	41	104
15	A	a	6ème étage	Débarras	3	6
16	A	a	6ème étage	Débarras	2	6
17	A	a	6ème étage	Débarras	2	6
18	A	a	6ème étage	Débarras	1	3
19	A	a	6ème étage	Pièce	3	10
20	A	a	6ème étage	Débarras	1	3

TABLEAU RECAPITULATIF MODIFICATIF DES CHARGES POUR LES LOTS CONCERNES

N° des lots	Bât.	Escalier	Etages	Désignation	Charges générales en 1058èmes	Charges ascenseur en 1055èmes
21	A	a	6ème étage	Pièce	5	22
22	A	a	6ème étage	Pièce	5	22
23	A	a	6ème étage	Logement	5	31
24	A	-	Sous-sol	Cave	2	-
25	A	-	Sous-sol	Cave	2	-
26	A	-	Sous-sol	Cave	1	-
28	A	-	Sous-sol	Cave	3	-
29	A	-	Sous-sol	Cave	2	-
30	A	-	Sous-sol	Cave	1	-
31	A	-	Sous-sol	Cave	1	-
32	A	-	Sous-sol	Cave	2	-
33	A	-	Sous-sol	Cave	2	-
34	A	-	Sous-sol	Cave	2	-
35	A	-	Sous-sol	Cave	1	-
36	A	-	Sous-sol	Cave	2	-
37	A	-	Sous-sol	Cave	2	-
39	A	a	4ème étage	Appartement	110	121
40	A	a-b	4ème étage	Appartement	44	48
41	A	-	Rez-de-chaussée	Logement	17	-
42	A	a-b	1er étage	Partie d'appartement	4	3

TABLEAU RECAPITULATIF MODIFICATIF DES CHARGES POUR LES LOTS CONCERNES

N° des lots	Bât.	Escalier	Etages	Désignation	Charges générales en 1058èmes	Charges ascenseur en 1055èmes
43	A	a-b	2ème étage	Partie d'appartement	4	3
44	A	a-b	3ème étage	Partie d'appartement	4	4
45	A	a-b	4ème étage	Partie d'appartement	4	4
46	A	a-b	5ème étage	Partie d'appartement	4	5
47	A	a	6ème étage	Partie d'appartement	4	6
48	A	a	6ème étage	Partie d'appartement	10	16
49	A	a	6ème étage	Partie d'appartement	1	1
50	A	a	6ème étage	Partie d'appartement	8	13
Total de l'ensemble					1058	1055

Nota :

Observation étant ici faite que la grille de charges d'escaliers n'est pas conforme à l'article 10 de la loi du 10 juillet 1965 car elle ne respecte pas les critères d'utilité de consistance, superficie et situation.

En effet, des appartements de superficies différentes et à des étages différents ne devraient pas avoir les mêmes tantièmes de charges.

Rez-de-chaussée Bâtiments A et B

Situation actuelle



Teinté et numéroté (sur documents fournis) par le Cabinet TARTACEDE-BOLLAERT - Géomètres-Experts D.P.L.G. Associés - 29, rue de la Fontaine au Roi - 75011 PARIS
Téléphone: 01 44 79 00 44 - Télécopie: 01 44 79 00 22 - www.tartacede-bollaert-geometre-expert.fr
Réf.: 19-195/190707 - Juin 2019 - L.M.

Bâtiment A

Bâtiment B



Rue Gay-Lussac

Echelle : 1/100

Rez-de-chaussée Bâtiments A et B

Situation nouvelle

Création du lot n° 41

Suppression du lot n° 38



Bâtiment A

Bâtiment B

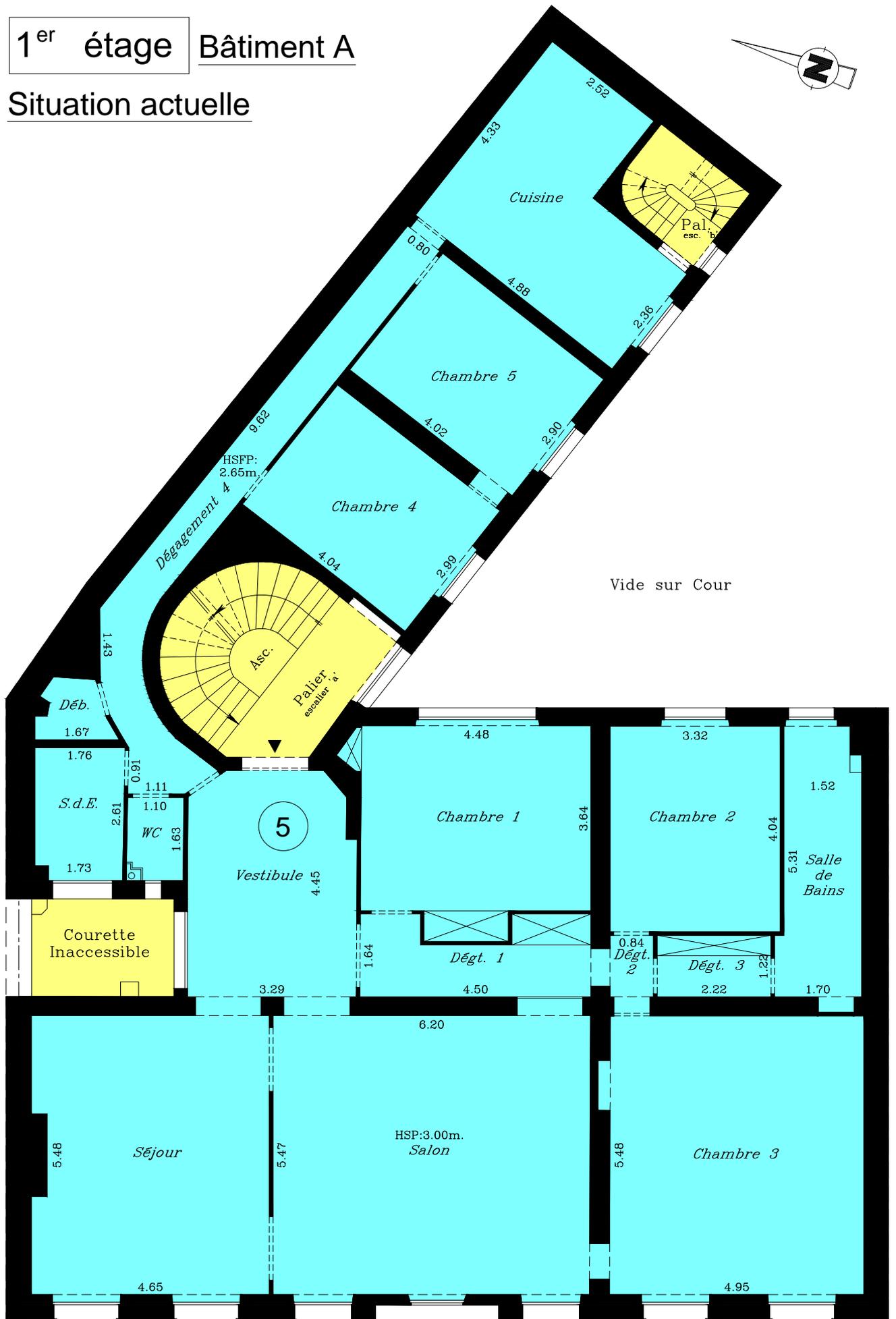


Teinté et numéroté (sur documents fournis) par le Cabinet TARTACEDE-BOLLAERT - Géomètres-Experts D.P.L.G. Associés - 29, rue de la Fontaine au Roi - 75011 PARIS
Téléphone: 01 44 79 00 44 - Télécopie: 01 44 79 00 22 - www.tartacede-bollaert-geometre-expert.fr
Réf.: 19-195/190707 - Mai 2020 - MAB.

Echelle : 1/100

1^{er} étage Bâtiment A

Situation actuelle



Teinté et numéroté (sur documents fournis) par le Cabinet TARTACEDE-BOLLAERT - Géomètres-Experts D.P.L.G. Associés - 29, rue de la Fontaine au Roi - 75011 PARIS
Téléphone: 01 44 79 00 44 - Télécopie: 01 44 79 00 22 - www.tartacede-bollaert.geometre-expert.fr
Réf.: 19-195/190707 - Juin 2019 - L.M.

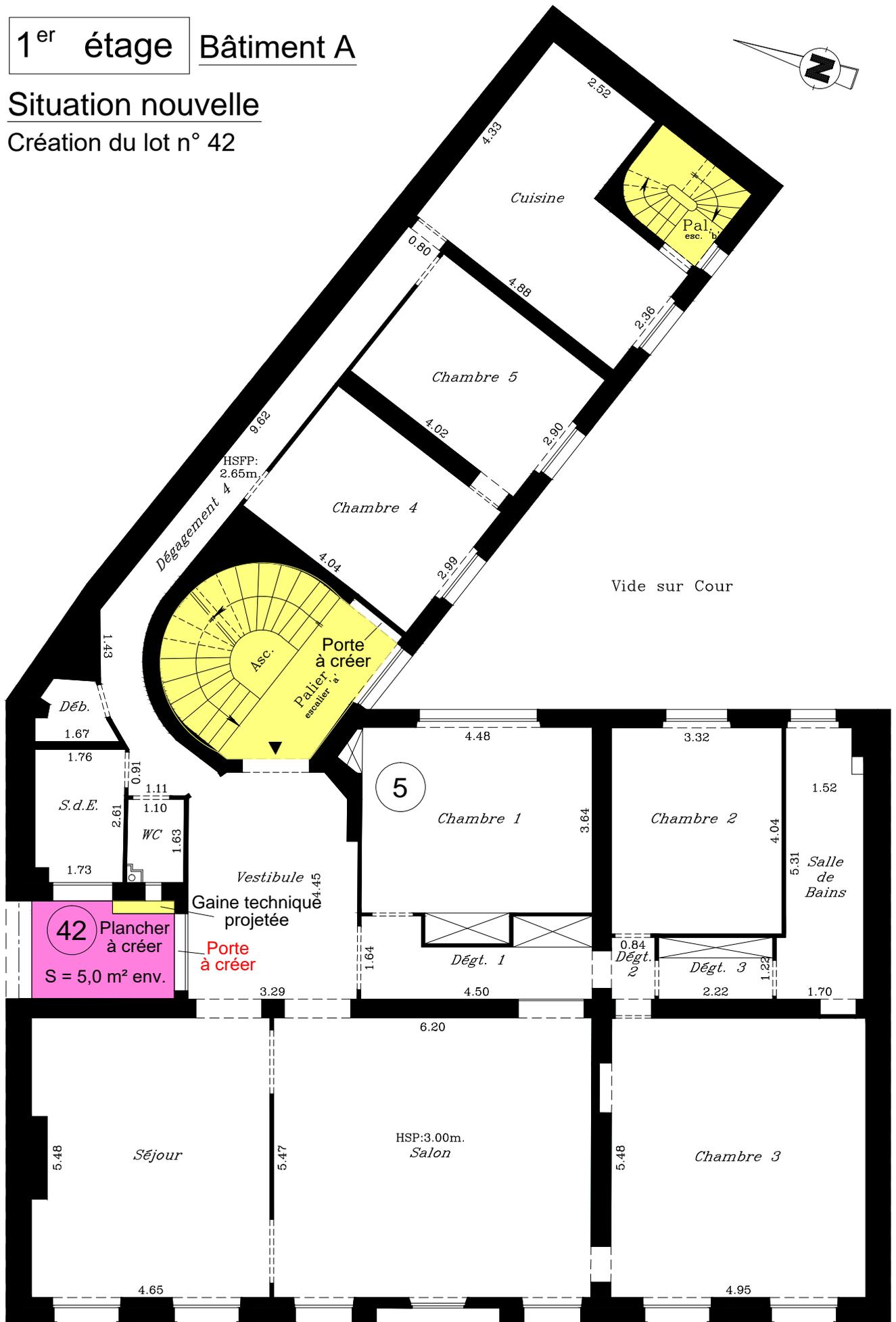
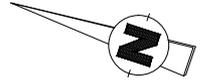
Rue Gay-Lussac

Echelle : 1/100

1^{er} étage Bâtiment A

Situation nouvelle

Création du lot n° 42



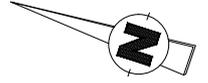
Rue Gay-Lussac

Observation étant ici faite que les lots n° 5 et 42 sont indissociables.

Echelle : 1/100

2^{ème} étage Bâtiment A

Situation actuelle



Teinté et numéroté (sur documents fournis) par le Cabinet TARTACEDE-BOLLAERT - Géomètres-Experts D.P.L.G. Associés - 29, rue de la Fontaine au Roi - 75011 PARIS
Téléphone: 01 44 79 00 44 - Télécopie: 01 44 79 00 22 - www.tartacede-bollaert.geometre-expert.fr
Réf.: 19-195/190707 - Juin 2019 - L.M.



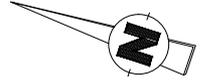
Rue Gay-Lussac

Echelle : 1/100

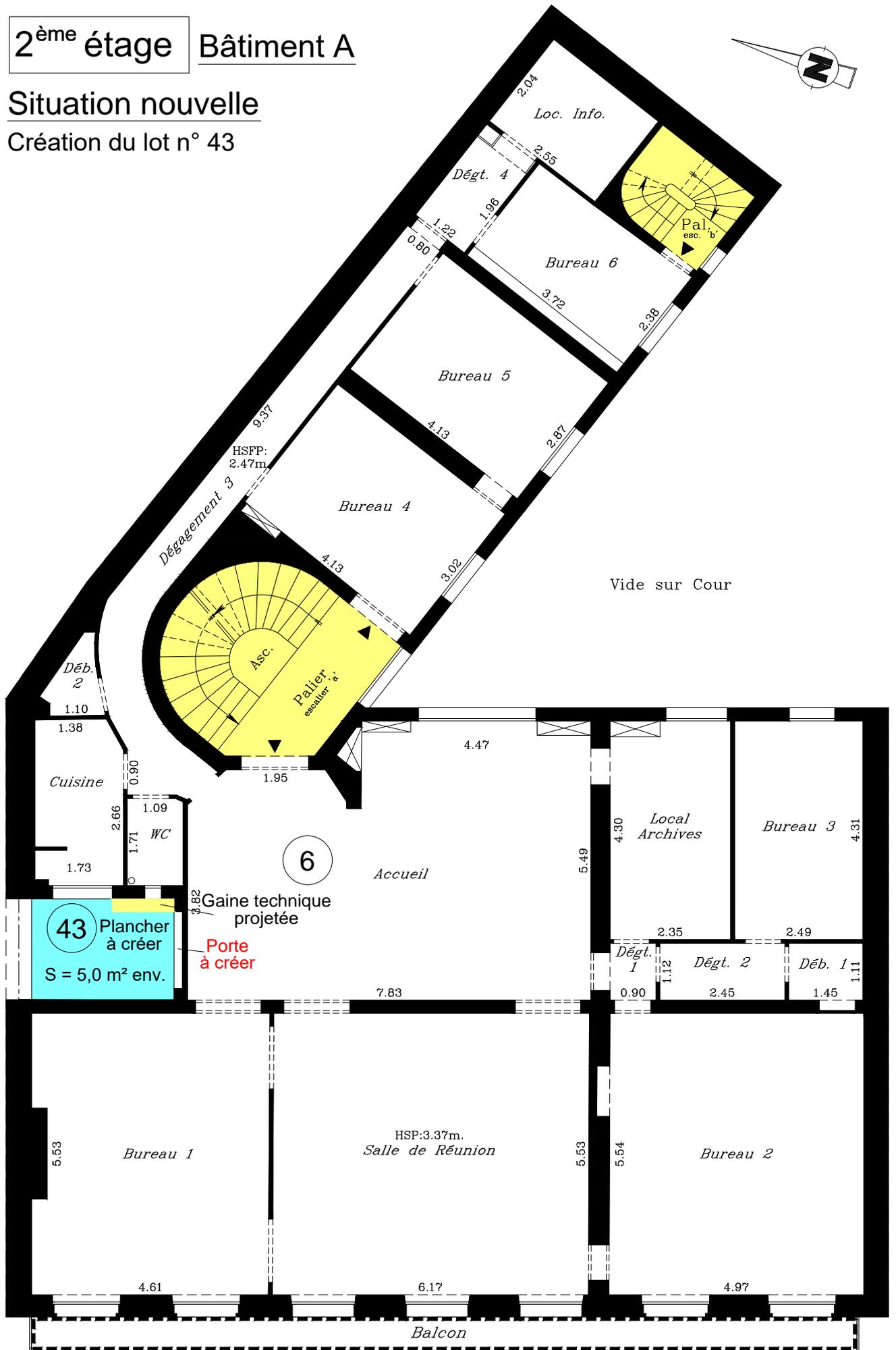
2^{ème} étage Bâtiment A

Situation nouvelle

Création du lot n° 43



Teinté et numéroté (sur documents fournis) par le Cabinet TARTACEDE-BOLLAERT - Géomètres-Experts D.P.L.G. Associés - 29, rue de la Fontaine au Roi - 75011 PARIS
Téléphone: 01 44 79 00 44 - Télécopie: 01 44 79 00 22 - www.tartacede-bollaert.geometre-expert.fr
Réf.: 19-195/190707 - Mai 2020 - MAB



Rue Gay-Lussac

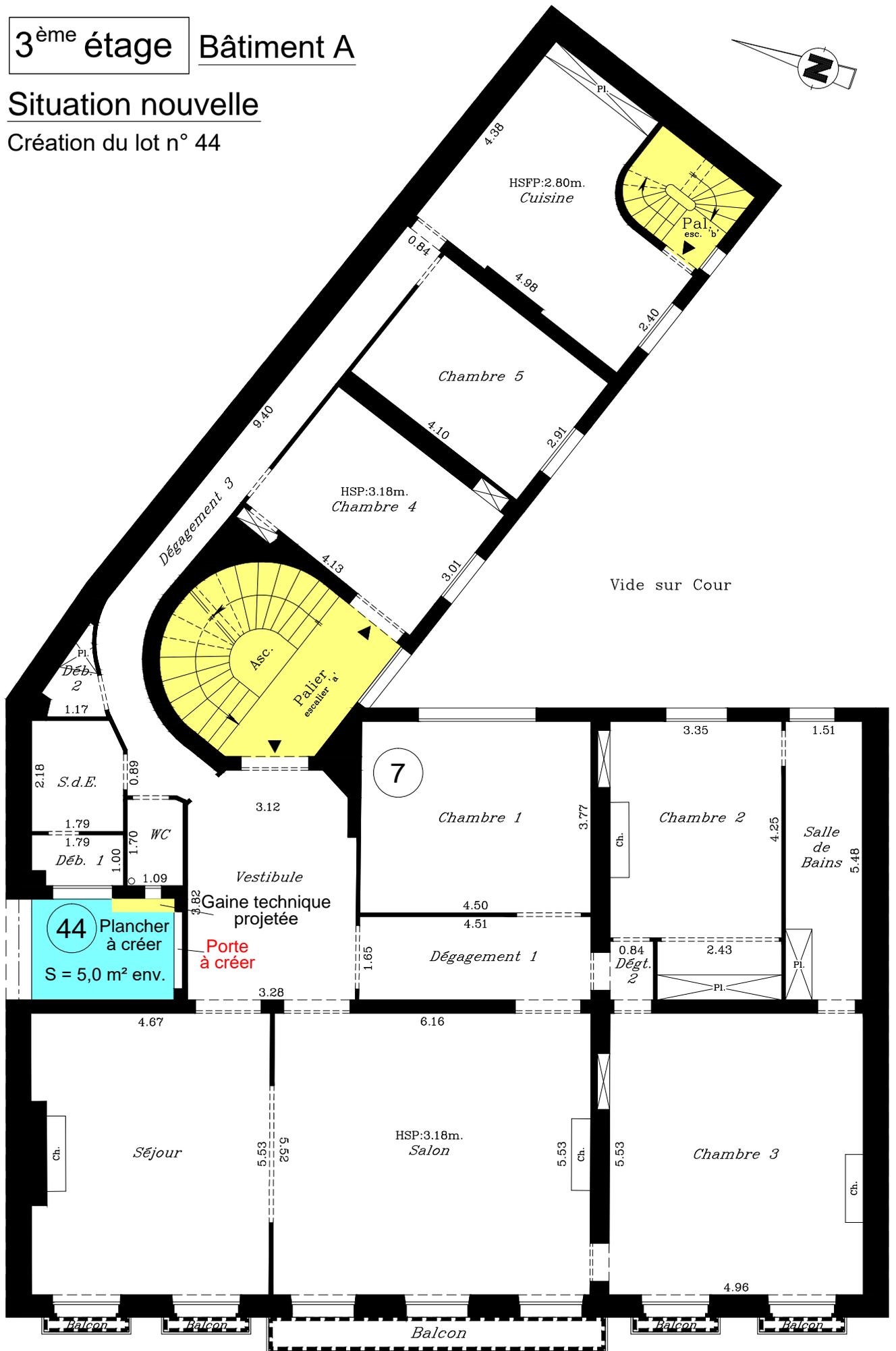
Observation étant ici faite que les lots n° 6 et 43 sont indissociables.

Echelle : 1/100

3^{ème} étage Bâtiment A

Situation nouvelle

Création du lot n° 44



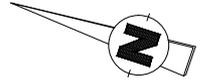
Teinté et numéroté (sur documents fournis) par le Cabinet TARTACEDE-BOLLAERT - Géomètres-Experts D.P.L.G. Associés - 29, rue de la Fontaine au Roi - 75011 PARIS
Téléphone: 01 44 79 00 44 - Télécopie: 01 44 79 00 22 - www.tartacede-bollaert.geometre-expert.fr
Réf.: 19-195/190707 - Mai 2020 - MAB.

Observation étant ici faite que les lots n° 7 et 44 sont indissociables.

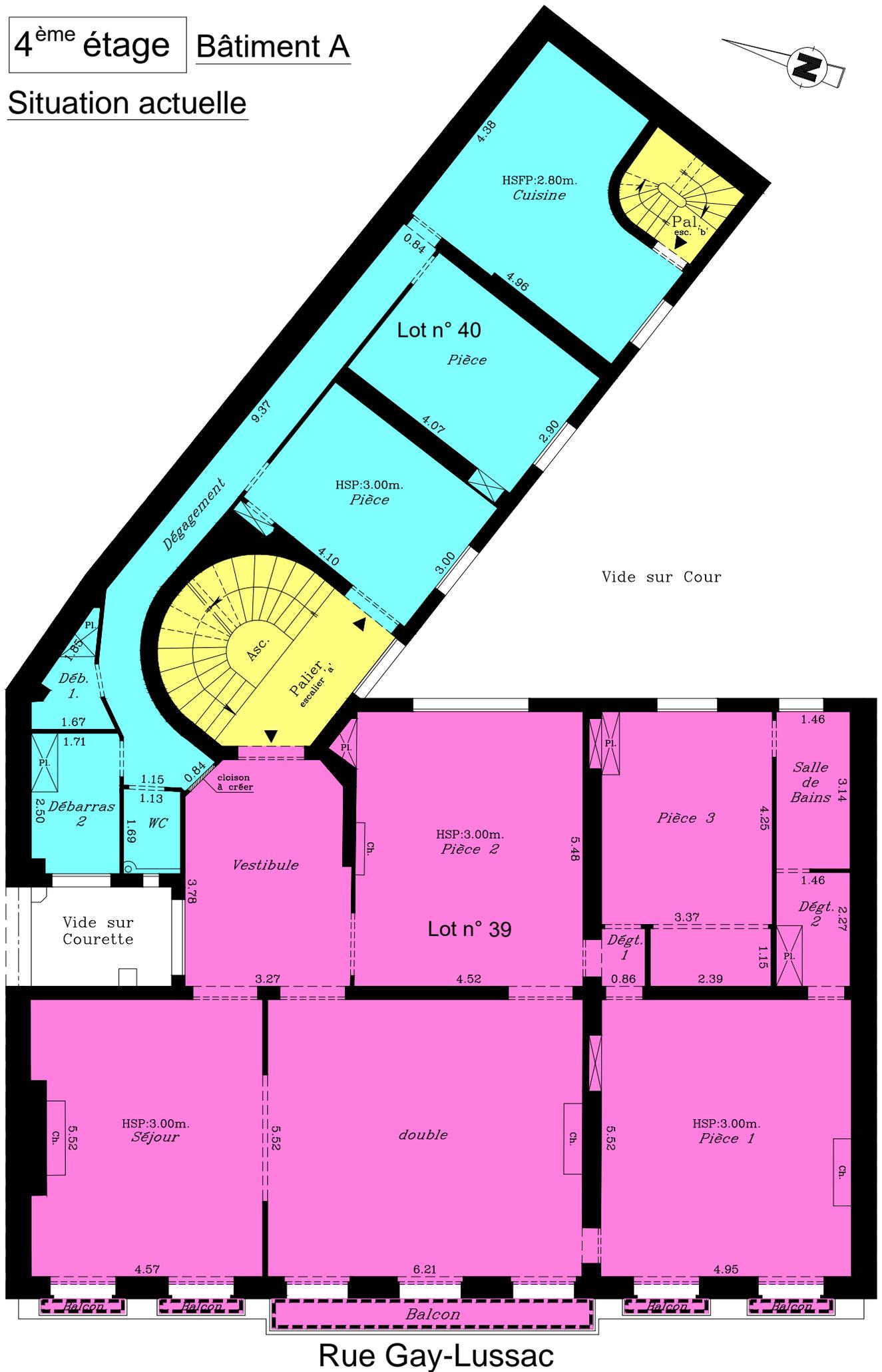
Echelle : 1/100

4^{ème} étage Bâtiment A

Situation actuelle



Teinté et numéroté (sur documents fournis) par le Cabinet TARTACEDE-BOLLAERT - Géomètres-Experts D.P.L.G. Associés - 29, rue de la Fontaine au Roi - 75011 PARIS
Téléphone: 01 44 79 00 44 - Télécopie: 01 44 79 00 22 - www.tartacede-bollaert.geometre-expert.fr
Réf.: 19-195/190707 - Juin 2019 - L.M.



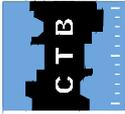
Rue Gay-Lussac

Echelle : 1/100

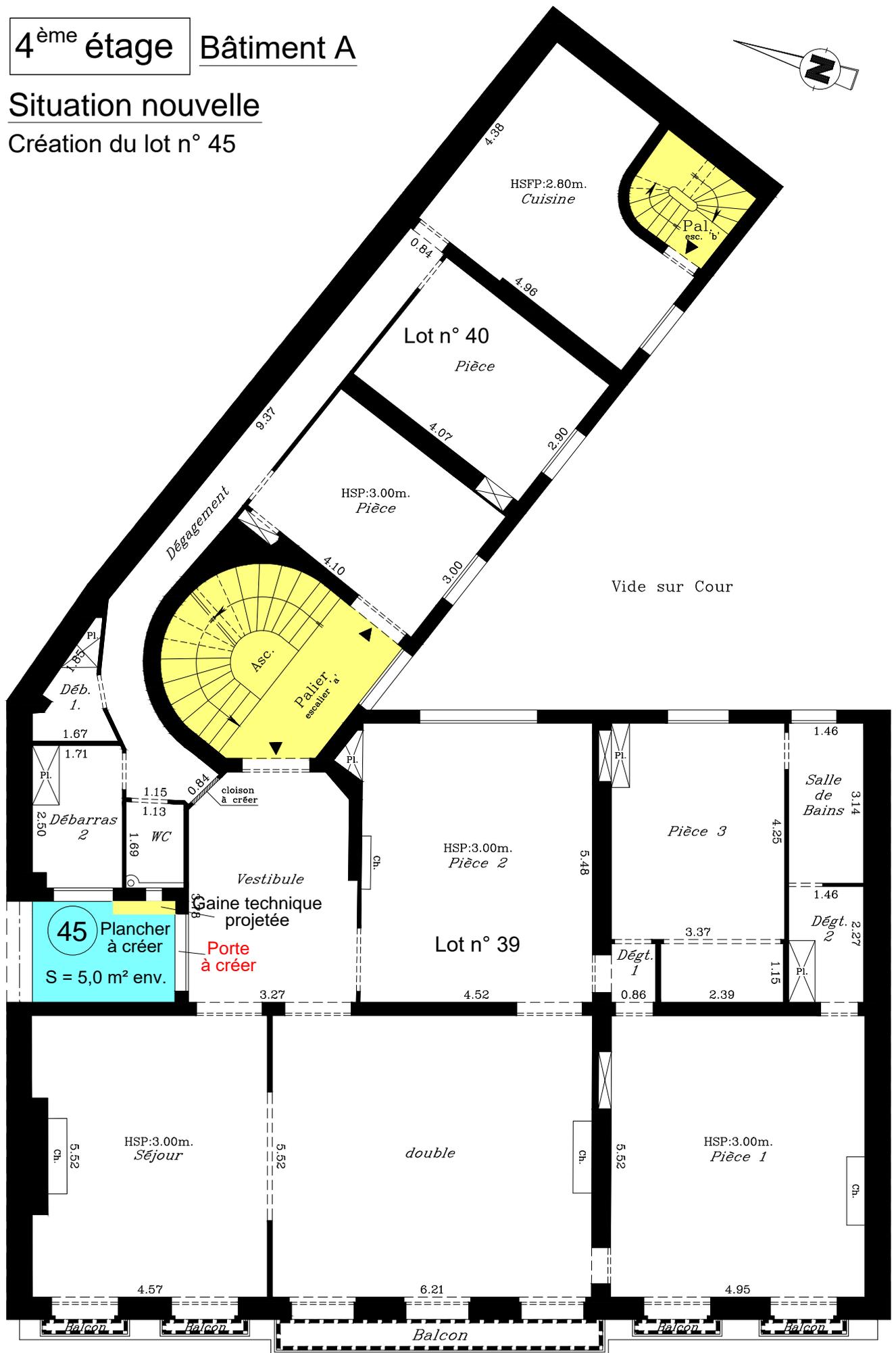
4^{ème} étage Bâtiment A

Situation nouvelle

Création du lot n° 45



Teinté et numéroté (sur documents fournis) par le Cabinet TARTACEDE-BOLLAERT - Géomètres-Experts D.P.L.G. Associés - 29, rue de la Fontaine au Roi - 75011 PARIS
Téléphone: 01 44 79 00 44 - Télécopie: 01 44 79 00 22 - www.tartacede-bollaert.geometre-expert.fr
Réf.: 19-195/190707 - mai 2020 - MAB



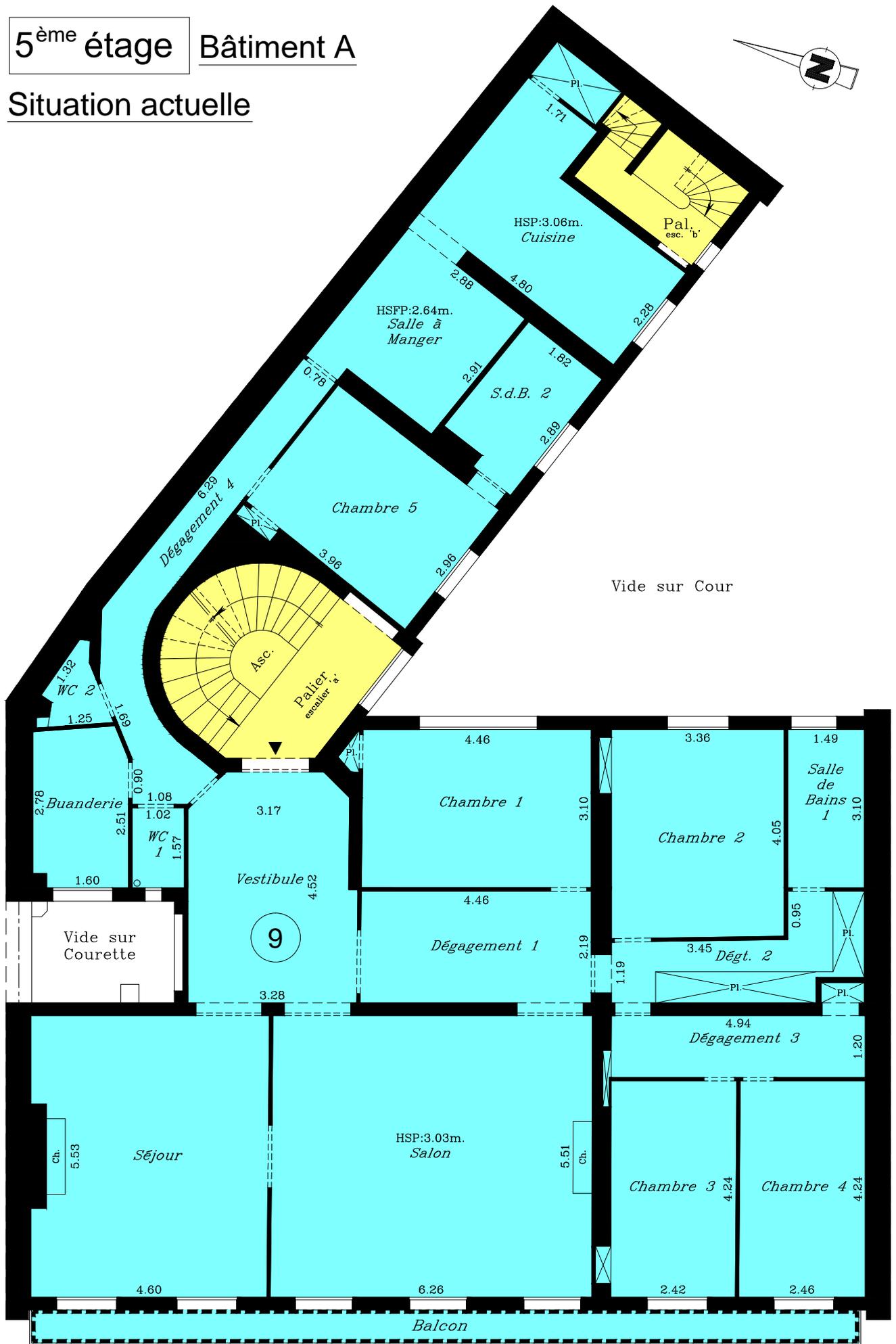
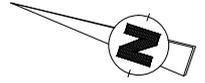
Rue Gay-Lussac

Observation étant ici faite que les lots n° 39 et 45 sont indissociables.

Echelle : 1/100

5^{ème} étage Bâtiment A

Situation actuelle



Vide sur Cour

Rue Gay-Lussac

Echelle : 1/100

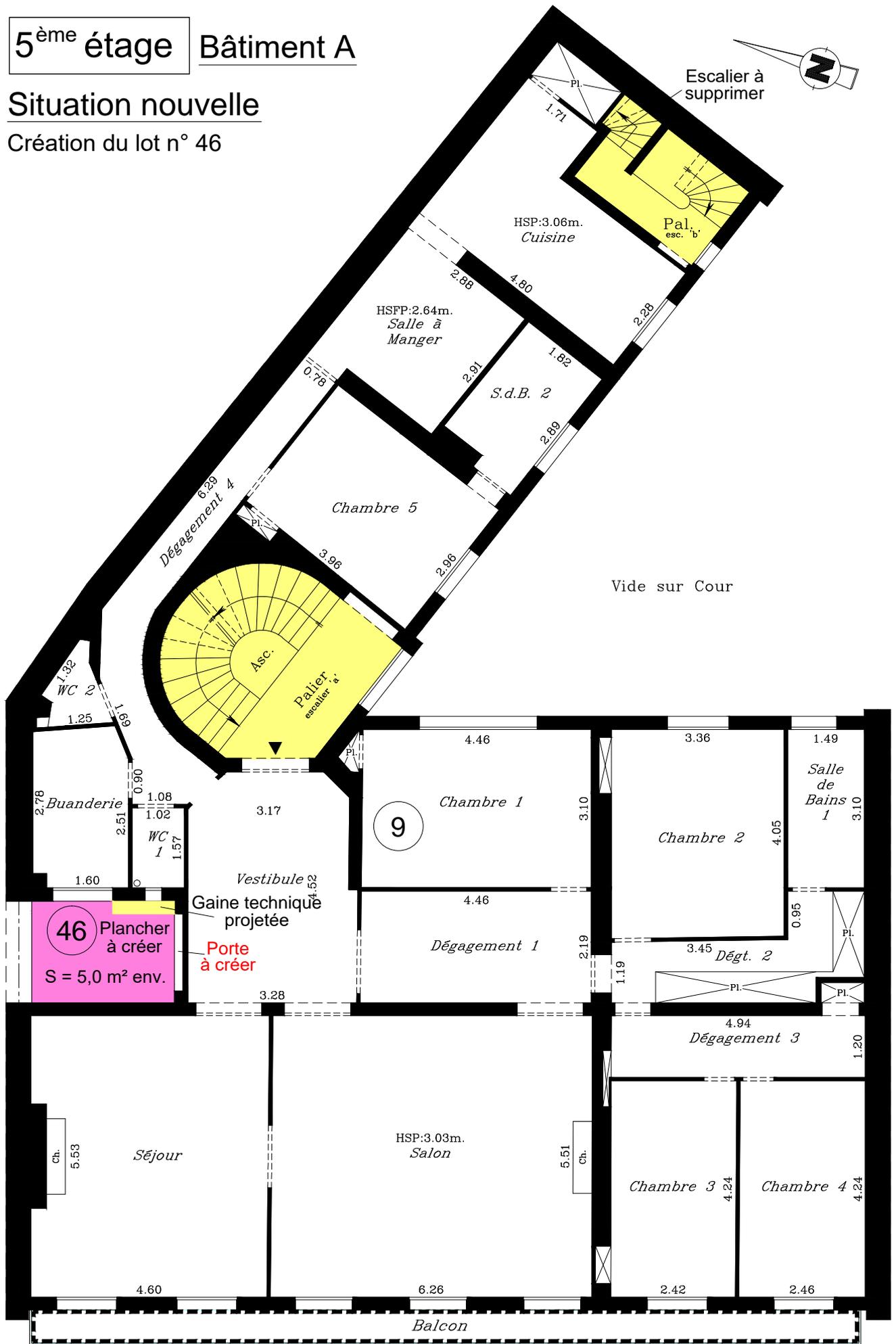
5^{ème} étage Bâtiment A

Situation nouvelle

Création du lot n° 46



Teinté et numéroté (sur documents fournis) par le Cabinet TARTACEDE-BOLLAERT - Géomètres-Experts D.P.L.G. Associés - 29, rue de la Fontaine au Roi - 75011 PARIS
 Téléphone: 01 44 79 00 44 - Télécopie: 01 44 79 00 22 - www.tartacede-bollaert.geometre-expert.fr
 Réf.: 19-195/190707 - Mai 2020 - MAB



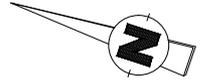
Rue Gay-Lussac

Observation étant ici faite que les lots n° 9 et 46 sont indissociables.

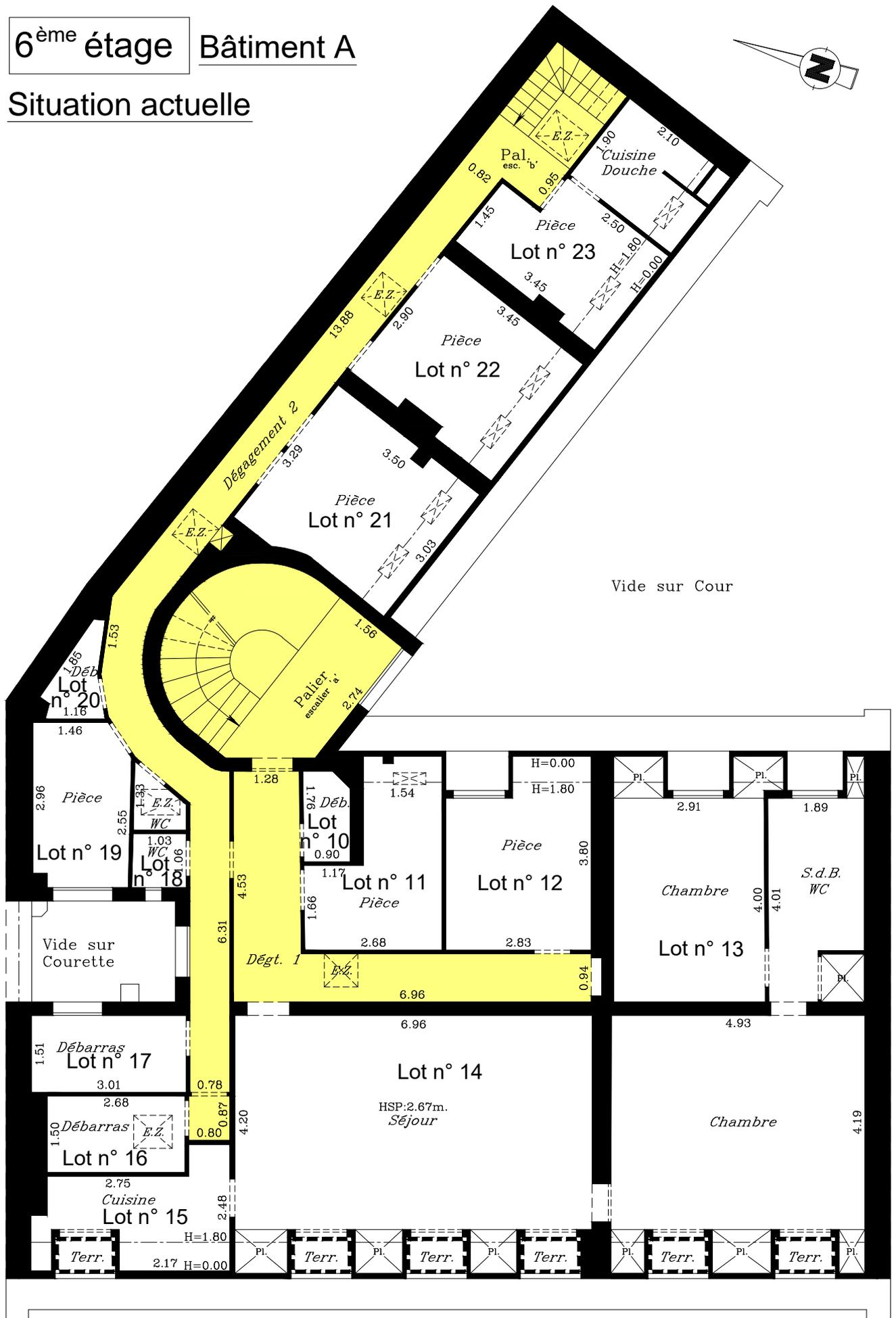
Echelle : 1/100

6^{ème} étage Bâtiment A

Situation actuelle



Teinté et numéroté (sur documents fournis) par le Cabinet TARTACEDE-BOLLAERT - Géomètres-Experts D.P.L.G. Associés - 29, rue de la Fontaine au Roi - 75011 PARIS
 Téléphone: 01 44 79 00 44 - Télécopie: 01 44 79 00 22 - www.tartacede-bollaert.geometre-expert.fr
 Réf.: 19-195/190707 - Juin 2019 - L.M.



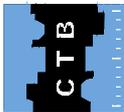
Rue Gay-Lussac

Echelle : 1/100

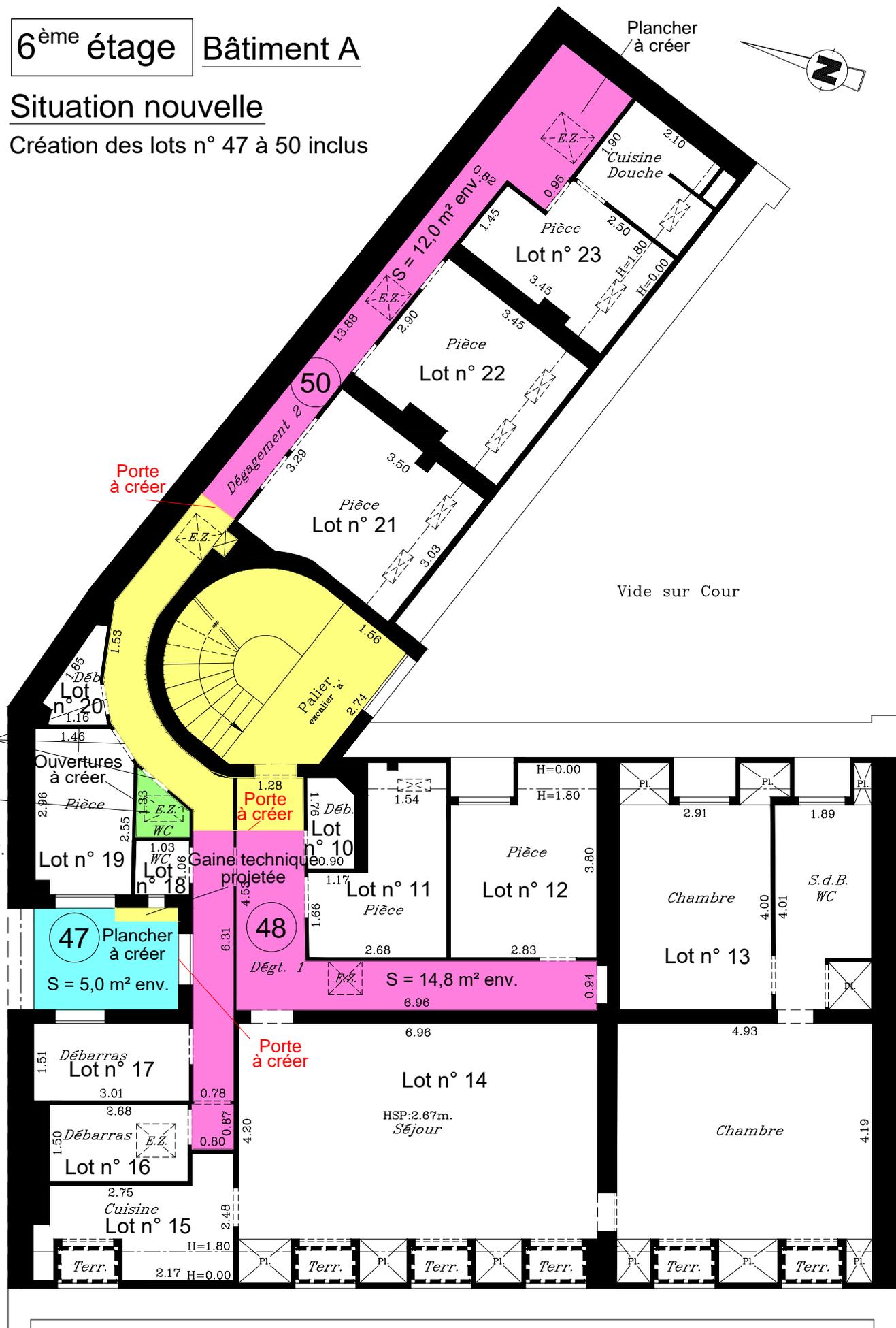
6^{ème} étage Bâtiment A

Situation nouvelle

Création des lots n° 47 à 50 inclus



Teinté et numéroté (sur documents fournis) par le Cabinet TARTACEDE-BOLLAERT - Géomètres-Experts D.P.L.G. Associés - 29, rue de la Fontaine au Roi - 75011 PARIS
 Téléphone: 01 44 79 00 44 - Télécopie: 01 44 79 00 22 - www.tartacede-bollaert.geometre-expert.fr
 Réf.: 19-195/190707 - Mai 2020 - MAB



Observation étant ici faite que les lots n° 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 47, 48 et 49 sont indissociables.

Observation étant ici faite que les lots n° 21, 22, 23 et 50 sont indissociables.

Rue Gay-Lussac

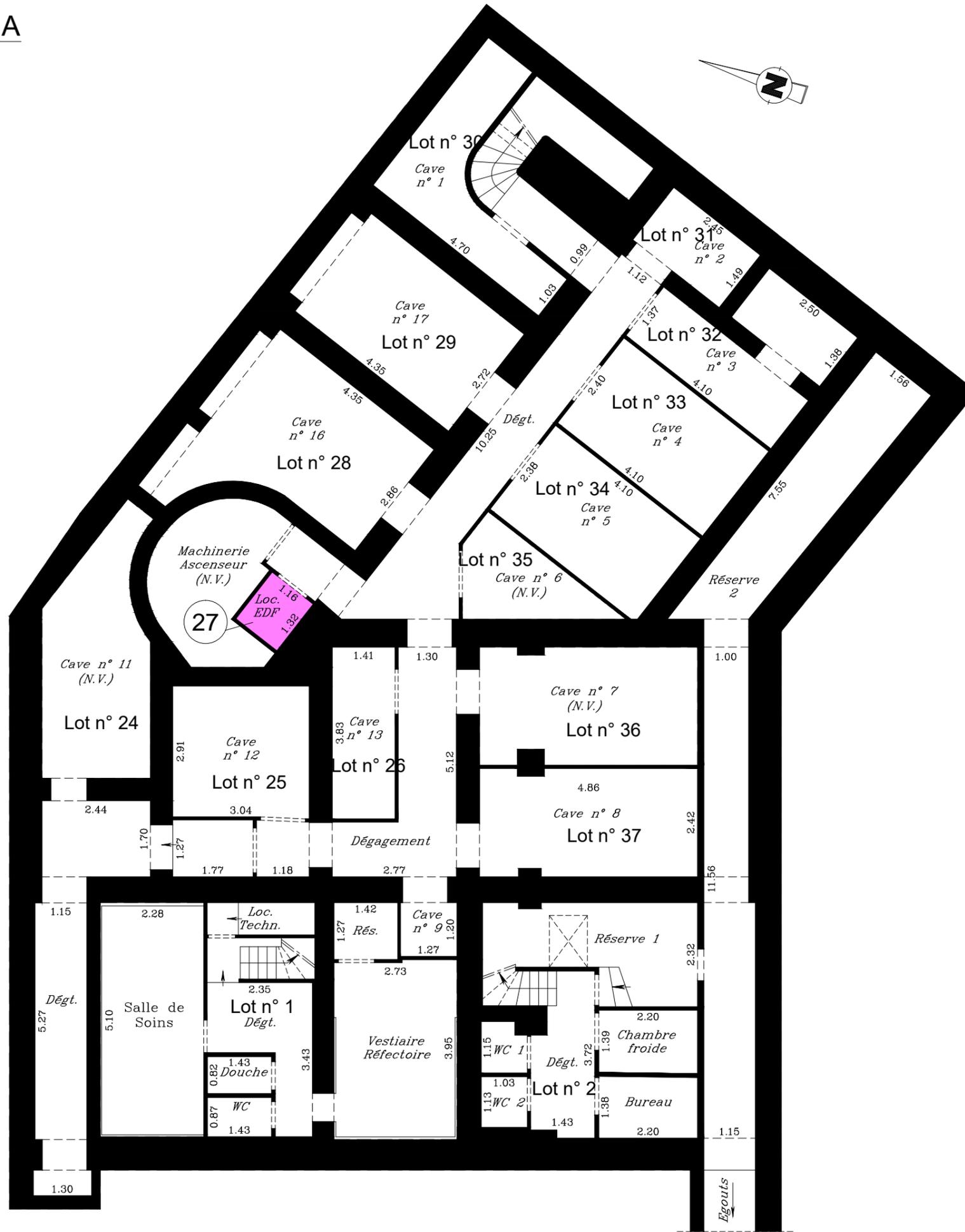
Echelle : 1/100

Sous-sol Bâtiment A

Situation actuelle



Teinté et numéroté (sur documents fournis) par le Cabinet TARTACEDE-BOLLAERT - Géomètres-Experts D.P.L.G. Associés - 29, rue de la Fontaine au Roi - 75011 PARIS
Téléphone: 01 44 79 00 44 - Télécopie: 01 44 79 00 22 - www.tartacede-bollaert-geometre-expert.fr
Réf.: 19-195/190707 - Juin 2019 - L.M.



Rue Gay-Lussac

Echelle : 1/100

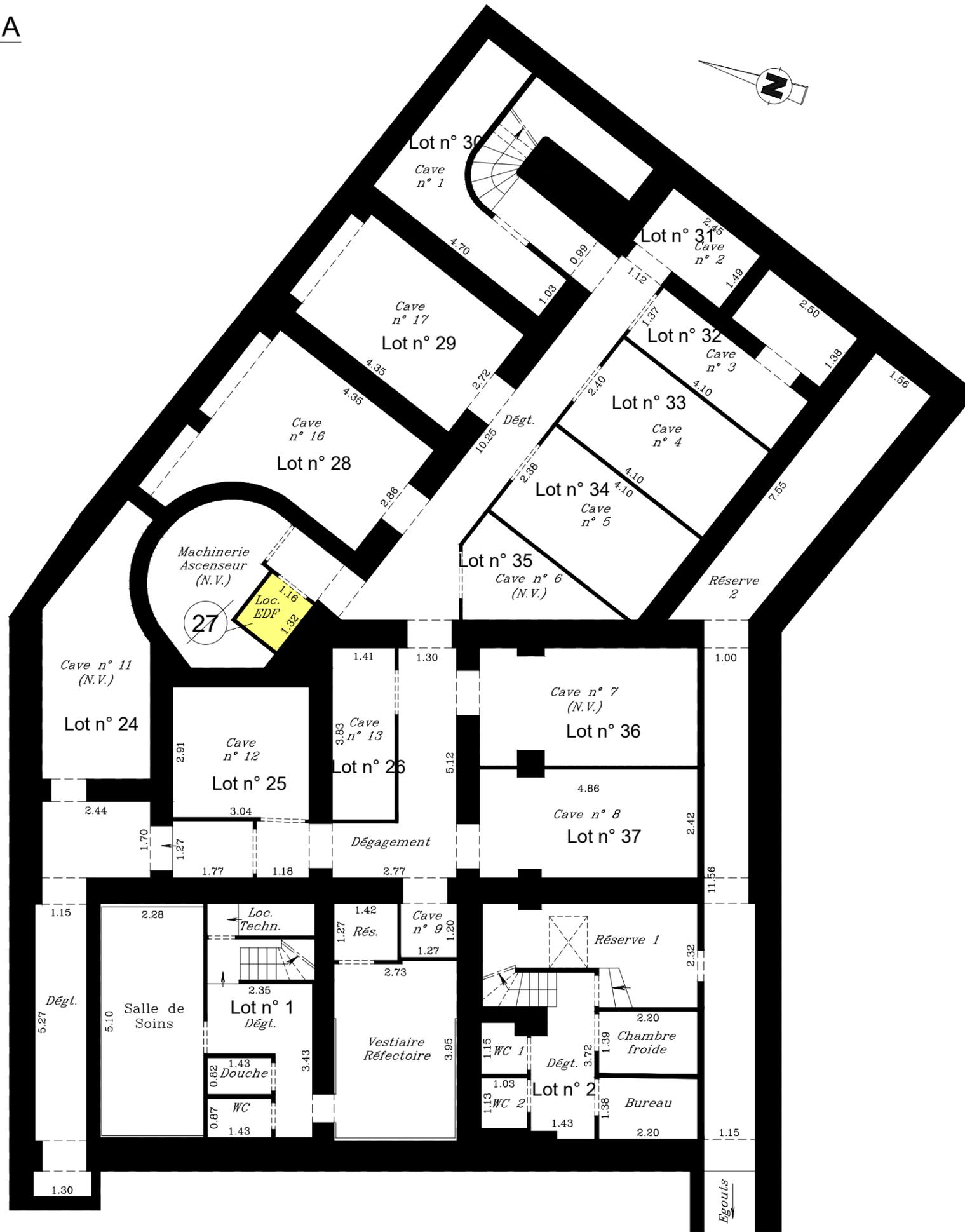
Sous-sol Bâtiment A

Situation nouvelle

Suppression du lot n° 27



Teinté et numéroté (sur documents fournis) par le Cabinet TARTACEDE-BOLLAERT - Géomètres-Experts D.P.L.G. Associés - 29, rue de la Fontaine au Roi - 75011 PARIS
Téléphone: 01 44 79 00 44 - Télécopie: 01 44 79 00 22 - www.tartacede-bollaert.com
Réf.: 19-195/190707 - Juin 2019 - L.M.



Rue Gay-Lussac

Echelle : 1/100